



Passage au self

publié le 21/10/2021

Mesdames, Messieurs,

Depuis la mise en place des passages par niveau (protocole sanitaire), il a été noté une très forte augmentation des passages sans présentation de la carte demi-pensionnaire ou externe.

En raison de l'allègement du protocole sanitaire, et afin de démobiliser le personnel bloqué sur ce poste 3 heures par jour, il a été décidé que les élèves ne présentant pas leur carte self seront dans l'obligation de passer en fin de services à partir du 08 novembre.

Pour les classes mangeant entre 11h00 et 12h00, les élèves sans carte passeront après ces classes, vers 11h40.
Pour les classes mangeant entre 12h00 et 13h00, les élèves sans carte passeront après ces classes, vers 12h40.

Ils seront disposés sur les tables libres, séparés les uns des autres par minimum une place non occupée.

Pour les externes, cette procédure sera également mise en place si la carte n'est pas approvisionnée.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire,

Cordialement

Mme Fouchard - Gestionnaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.